

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 15 (1927)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Les avoyers de Fribourg jusqu'au début du XVme siècle [suite et fin]  
**Autor:** Zurich, Pierre de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817314>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES AVOYERS DE FRIBOURG JUSQU'AU DÉBUT DU XV<sup>ME</sup> SIÈCLE

par PIERRE DE ZURICH.

(Suite et fin)

On ne manquera pas de remarquer que la durée des fonctions de ce familier de Rodolphe de Habsbourg coïncide avec le moment où Fribourg se mit sous la protection de ce prince 16 janvier 1263 (64) et le soutint dans ses guerres contre Pierre de Savoie<sup>1</sup>. Comme une charte du 29 septembre 1263<sup>2</sup>, nous montre Conrad de Waedenswil, en qualité de conseiller de la comtesse Elisabeth de Kibourg la jeune, dont les intérêts étaient opposés à ceux de Rodolphe de Habsbourg, il semble bien que notre personnage se laissa gagner par le puissant prince. Celui-ci lui marqua sa faveur en l'appelant à de hautes fonctions et une charte du 28 novembre 1277<sup>3</sup>, nous le montre, en effet, qualifié « Ballivus serennis Domini Rodulphi Romanorum Regis ».

*Avril 1266-15 mai 1266 :*

**GUILLAUME DE MAGGENBERG**<sup>4</sup>.

Encore qualifié de donzel, seulement, dans un acte du 28 avril 1263<sup>5</sup>, mais déjà seigneur et chevalier le 14

<sup>1</sup> CASTELLA *Histoire du Canton de Fribourg*, 66.

<sup>2</sup> *Fontes* II, 581.

<sup>3</sup> *Fontes* III, 219 et DIESBACH, 130.

<sup>4</sup> BUCHI *FGBL* XV.

<sup>5</sup> *Maigrauge* tiroir XXIII N° 2.

avril 1264<sup>1</sup>, Guillaume de Maggenberg paraît comme avoyer dans un document d'avril 1266<sup>2</sup>, où son prénom seul est indiqué et où il figure avec son frère Ulrich. On le rencontre ensuite désigné de la même façon, dans un acte du 5 mai 1266<sup>3</sup> puis dans une charte du 15 mai 1266<sup>4</sup>, où il est cité comme le frère du chevalier Ulrich, fils du chevalier Conrad de Maggenberg, ce dernier étant l'avoyer que nous avons rencontré précédemment.

Je suis porté à admettre que Guillaume de Maggenberg exerçait encore la charge d'avoyer au début de 1267, car un acte du 25 janvier 1266 (67)<sup>5</sup> indique encore son frère Ulrich, qui devait lui succéder peu après, sans le qualifier d'avoyer.

Guillaume de Maggenberg, comme du reste les autres membres de sa famille, semble avoir été un partisan dévoué de Rodolphe d'Habsbourg. On s'explique donc facilement qu'il ait été désigné comme le successeur de Conrad de Waedenswil, dans cette période critique de la guerre entre ce prince et Pierre de Savoie<sup>6</sup>.

Le fait que Guillaume de Maggenberg ne figure plus dans aucune charte, à partir de ce moment, et que son frère Ulrich lui succède, dans sa charge, autorise, à penser qu'il mourut à cette époque.

---

<sup>1</sup> Lendemain des Rameaux 1264. *Maigrauge* tiroir XXII N° 1.

<sup>2</sup> *Maigrauge* tiroir XXVII N° 3.

<sup>3</sup> *Maigrauge* tiroir XXII N° 10 et BUCHI *FGBL* XV, 126. Le quantième et le mois se trouvaient dans une partie du document, qui est actuellement déchirée. Je cite la date complète d'après DAGUET (répertoire manuscrit aux Archives de l'Etat de Fribourg I f° 438b), qui avait sans doute vu l'original intact.

<sup>4</sup> *Maigrauge* tiroir IX N° 2 et BUCHI *FGBL* XV, 126.

<sup>5</sup> *Commanderie* N° 8.

<sup>6</sup> BUCHI *FGBL* XV, 88 le considère plutôt comme un partisan des Kibourg. Sa présence comme avoyer, à cette époque, me fait plutôt croire qu'il était du parti de Rodolphe de Habsbourg.

*Mars 1266 (67) - avril 1267 :*  
*ULRICH DE MAGGENBERG*<sup>1</sup>.

Ulrich de Maggenberg, fils de l'avoyer Conrad et frère de l'avoyer Guillaume, succède à ce dernier comme avoyer de Fribourg.

J'ai dit déjà qu'on le trouve, sans la qualification d'avoyer, dans un document du 25 janvier 1266 (67)<sup>2</sup>. Il en porte, par contre, le titre dans une charte de mars 1266 (67)<sup>3</sup> et il est encore mentionné comme tel dans un acte d'avril 1267<sup>4</sup>. Je pense pouvoir tirer, du fait que son successeur Conrad de Vivier n'est pas encore dit avoyer, dans une charte du 4 septembre 1267<sup>5</sup>, la conclusion qu'Ulrich de Maggenberg était encore en fonction à cette date. Comme il semble, d'autre part, qu'il était déjà châtelain de Laupen, le 10 juillet 1269<sup>6</sup>, c'est, vraisemblablement, entre ces deux dates qu'il faut placer le moment où il cessa d'occuper la charge d'avoyer de Fribourg.

On sait que ce personnage était aussi un partisan de Rodolphe de Habsbourg, qui lui donna un témoignage de sa faveur en lui inféodant, le 6 mars 1266 (67)<sup>7</sup> l'avouerie d'un certain nombre de villages et de possessions sur la rive gauche de la Singine. Ulrich de Maggenberg n'est pas dit avoyer dans ce document, mais il semble que c'est peu après qu'il vint présider aux destinées de Fribourg.

<sup>1</sup> BUCHI *FGBL* XV, 88 et suiv.

<sup>2</sup> *Commanderie* N° 8.

<sup>3</sup> *Maigrage* tiroir XIX N° 3 et BUCHI *FGBL* XV, 125. L'original est de mars 1266. Ne sachant pas si le document est avant ou après le 25 mars, on peut se demander s'il s'agit de mars 1266, après le 25 mars ou de mars 1266 (67), avant le 25 mars. Le fait qu'Ulrich est dit avoyer montre, à n'en pas douter, qu'il s'agit bien de mars 1266 (67), car Ulrich n'occupa cette charge qu'après 1266.

<sup>4</sup> *Maigrage* tiroir VIII N° 1.

<sup>5</sup> *Maigrage* tiroir Vb N° 41.

<sup>6</sup> BUCHI *FGBL* XV, 90 note 2.

<sup>7</sup> *Fontes* II, 704 et DIESBACH, 108.

13 septembre 1270-16 avril 1271 :

CONRAD DE VIVIER<sup>1</sup>.

De ce que je viens de rapporter, il paraît résulter que c'est après le 4 septembre 1267 et avant le 10 juillet 1269, que Conrad de Vivier devint avoyer de Fribourg.

Ce personnage, qu'on rencontre déjà en 1253<sup>2</sup>, vivait encore au mois de février 1283 (84)<sup>3</sup> et mourut avant février 1293 (94)<sup>4</sup>, sans laisser de postérité, puisque sa succession passa aux seigneurs de Pont<sup>5</sup>.

C'est dans un acte du 13 septembre 1270<sup>6</sup> qu'on le rencontre, pour la première fois, comme avoyer de Fribourg et il est encore cité comme tel, dans des chartes du 11 novembre 1270<sup>7</sup> et du 16 avril 1271<sup>8</sup>, où il préside au renouvellement d'alliances de Fribourg avec Avenches et Berne, mais il n'est pas possible de dire jusqu'à quel moment il occupa cette charge, car le premier document, qui mentionne son successeur n'est que du 12 février 1274 (75).

12 février 1274 (75)- 28 décembre 1278 :

ULRICH DE MAGGENBERG<sup>9</sup>.

Ulrich de Maggenberg, qui occupe ensuite, pour la seconde fois, la charge d'avoyer de Fribourg, est cité, tout d'abord pour cette deuxième période, dans un acte

<sup>1</sup> Vivy (Petit- et Grand-). Canton de Fribourg, district du Lac. Commune de Barberêche. *DGS*.

<sup>2</sup> GUMY N° 499.

<sup>3</sup> GUMY N° 752.

<sup>4</sup> *Anciennes Terres* N° 2 b.

<sup>5</sup> MAX DE DIESBACH *Les châteaux de Viviers* NEF 1907, 1.

<sup>6</sup> *Crastina Exaltationis Sancte Crucis* 1270. *Aff. de la Ville* A N° 1.

<sup>7</sup> *RDF* I, 102 note 1.

<sup>8</sup> *RDF* I, 105 et *Fontes* II, 775.

<sup>9</sup> BUCHI *FGBL* XV, 91.

du 12 février 1274 (75) <sup>1</sup>. Il est encore mentionné comme tel dans des documents des 1<sup>er</sup> octobre 1275 <sup>2</sup>, 7 janvier 1275 (76) <sup>3</sup>, juillet 1277 <sup>4</sup> et 28 décembre 1278 <sup>5</sup> et il est à remarquer qu'il figure, au cours de ce laps de temps, dans plusieurs chartes, sans y porter la qualification d'avoyer <sup>6</sup>.

C'est pendant qu'il présidait aux destinées de la ville des bords de la Sarine, qu'Anne, fille de feu Hartmann de Kibourg le jeune et son époux, le comte Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg vendirent Fribourg aux fils de Rodolphe de Habsbourg. L'acte fut passé le 26 novembre 1277 <sup>7</sup> et Ulrich de Maggenberg y figure comme témoin. Bien qu'il n'y porte pas le titre d'avoyer, il est cependant placé, dans la liste des témoins, avant Albert de Rohrmoos, qui devait lui succéder quelques années plus tard.

Il n'est pas possible de déterminer exactement, à quel moment, ni pourquoi Ulrich de Maggenberg abandonna momentanément ses fonctions. On le trouve encore comme avoyer le 28 décembre 1278 — car si le titre n'y est pas, l'indication « Dominus Ulricus miles de Magginberg et hii burgenses de Friburgo » permet de dire qu'il occupait encore la charge — mais il ne l'était plus en février 1279 (80).

*Février 1279 (80) :*

*RICHARD DE CORBIERES* <sup>8</sup>.

Ce personnage, qu'on rencontre, à plusieurs reprises, dans l'entourage de Rodolphe de Habsbourg, gouvernait

<sup>1</sup> *Hôpital* I N° 597 et *Coll. Munat* f° 92.

<sup>2</sup> *RDF* I, 113.

<sup>3</sup> *Fontes* III, 161.

<sup>4</sup> *Maigrauge* tiroir V N° 42.

<sup>5</sup> SEITZ *FGBL* XVIII, 8 N° 17.

<sup>6</sup> Par exemple: 19 avril 1276 et 22 septembre 1277 (*Fontes* III, 172 et 213).

<sup>7</sup> *Fontes* III, 218 et DIESBACH, 130.

<sup>8</sup> Voir: PEISSARD *Histoire de la Seigneurie de Corbières*, ASHF IX, 338.

encore, en 1273<sup>1</sup>, avec Rodolphe de Vuippens, pour le compte de l'Autriche, la région entre l'Aar et la Sarine et le territoire de Grasbourg, et était encore à la tête de ce dernier, en 1279<sup>2</sup>.

Il n'est cité, comme avoyer de Fribourg, que dans une charte de février 1279 (80)<sup>3</sup>. J'ignore pour quelle raison il remplaça momentanément son prédécesseur, qui n'était pas absent, puisqu'il figure au nombre des témoins et est même cité avant l'avoyer, et qui devait reprendre ses fonctions peu après.

*Décembre 1280-juin 1282 :*

*ULRICH DE MAGGENBERG.*

Ulrich de Maggenberg ne tarda pas à occuper, pour la troisième fois, la charge d'avoyer de Fribourg et on le trouve déjà, en cette qualité, dans un document de décembre 1280<sup>4</sup>. Une charte de juin 1281<sup>5</sup> nous montre bien que Richard de Corbières n'était plus, alors, à la tête de la ville, puisqu'on l'y voit vendre des biens à l'avoyer de Fribourg. Ulrich de Maggenberg est encore cité comme avoyer dans un acte du mois de juin 1282<sup>6</sup>, mais il abandonna, peu après, cette charge qu'il devait revêtir une quatrième fois encore.

*Juillet 1282-février 1282 (83) :*

*ALBERT DE ROHRMOOS<sup>7</sup>.*

Ce personnage, qu'on rencontre, pour la première fois, dans un document du 24 mars 1257<sup>8</sup>, est signalé, le

<sup>1</sup> *Fontes* III, 38.

<sup>2</sup> *Fontes* III, 266.

<sup>3</sup> *Maigrauge* tiroir XXXII N° 2.

<sup>4</sup> *Collège* carton 45 N° 1.

<sup>5</sup> *RDF* I, 116.

<sup>6</sup> *Maigrauge* tiroir V N° 1.

<sup>7</sup> Canton de Berne, district de Berthoud, commune d'Oberburg. *DGS* IV, 167.

<sup>8</sup> *Fontes* II, 445.

7 janvier 1264<sup>1</sup> comme un ministérial des Kibourg. Il avait occupé la charge d'avoyer de Berthoud, en 1271<sup>2</sup> et vivait encore le 25 juillet 1299<sup>3</sup>.

Il est signalé, comme avoyer de Fribourg, dans des chartes de juillet 1282<sup>4</sup>, juillet ou août 1282<sup>5</sup> et 2 février 1282 (83)<sup>6</sup>; mais rien ne permet de dire qui présida aux destinées de Fribourg, entre cette dernière date et juillet 1285, car les documents sont muets, à ce sujet<sup>7</sup>.

*Juillet 1285-décembre 1287 :*

**GUILLAUME D'ENGLISBERG.**

Ce n'est que dans une charte de juillet 1285<sup>8</sup>, qu'apparaît, comme avoyer de Fribourg, ce personnage, qui figure déjà dans un acte du 20 mars 1273 (74)<sup>9</sup> et était fils d'un Conrad d'Englisberg, lui-même fils de Guillaume, frère de Conrad d'Englisberg, avoyer entre 1228 et 1253. Il est encore cité comme avoyer dans un document de décembre 1287<sup>10</sup>, mais il n'est pas possible de déterminer le moment où il fut remplacé dans ce poste par Ulrich de Maggenberg. Nous le retrouverons, du reste, au début du XIV<sup>me</sup> siècle.

*11 juin 1289-janvier 1289 (90) :*

**ULRICH DE MAGGENBERG.**

Mentionné, sans la qualification d'avoyer, dans des

<sup>1</sup> *Fontes* II, 589.

<sup>2</sup> Voir: 1 mars 1270 (71) et 16 mai 1271 (*Fontes* II, 768 et 796).

<sup>3</sup> *Fontes* III, 739.

<sup>4</sup> *Fontes* III, 328.

<sup>5</sup> *Fontes* III, 332.

<sup>6</sup> *Aff. Ville* A N° 2 et *RDF* I, 117.

<sup>7</sup> C'est gratuitement que BERTHOLD I, 75 dit qu'Ulrich de Maggenberg était avoyer en 1284. L'acte auquel il fait allusion (*RDF* I, 122) mentionne Ulrich de Maggenberg sans la qualification d'avoyer.

<sup>8</sup> *RDF* I, 123.

<sup>9</sup> GUMY N° 631.

<sup>10</sup> SEITZ *FGBL* XVIII, 10 N° 25. Voir aussi: GUMY N° 775.



actes du 18 septembre 1288<sup>1</sup> et du 25 octobre 1288<sup>2</sup>, dont le premier est sa nomination, par Rodolphe de Habsbourg, au poste de châtelain de Gümmenen, Ulrich de Maggenberg est cité, le 11 juin 1289<sup>3</sup>, en qualité d'avoyer de Fribourg, poste qu'il occupe pour la quatrième fois. On le trouve encore, en cette qualité, en octobre 1289<sup>4</sup>, en décembre 1289<sup>5</sup> et en janvier 1289 (90)<sup>6</sup>.

Il n'est pas possible de dire jusqu'à quel moment il occupa cette charge. Un acte de mars 1289 (90)<sup>7</sup> l'appelle bailli de Rodolphe, roi des Romains, titre qui se rapporte à la chatellenie de Gümmenen, et non plus avoyer. On pourrait donc penser qu'il n'était plus à la tête de Fribourg mais cela n'est pas absolument certain. Ulrich de Maggenburg scelle, avec la ville de Fribourg, des actes en 1292<sup>8</sup> et juin 1293<sup>9</sup>; il n'y est pas mentionné comme avoyer, pas plus que dans une charte du 22 juin 1293<sup>10</sup>, où il figure comme témoin et est cité après Conrad de Vivier.

On est donc dans l'incertitude, en ce qui concerne le personnage qui a été avoyer entre janvier 1290 et novembre 1293. Kuenlin<sup>11</sup> donne Nicolas d'Englisberg, comme ayant occupé cette charge en 1292, mais il ne cite pas de

<sup>1</sup> *RDF* I, 125 et *DIESBACH*, 147, qui lui donne erronément le titre d'avoyer.

<sup>2</sup> *Maigrauge* tiroir XXVII N° 5.

<sup>3</sup> *DIESBACH*, 149.

<sup>4</sup> *SEITZ FGBl* XVIII, 11 N° 26.

<sup>5</sup> *RDF* I, 131.

<sup>6</sup> *SEITZ FGBl* XVIII, 11 Nos 27 et 28.

<sup>7</sup> *Maigrauge* tiroir IV N° 3; *Fontes* III, 483 et *DIESBACH*, 150.

<sup>8</sup> *Hôpital* II, N° 694.

<sup>9</sup> *Anciennes terres* N° 2.

<sup>10</sup> *Maigrauge* tiroir XXVII N° 10.

<sup>11</sup> I, 267 et *DHBS* II, 784. On ne peut guère se baser sur Kuenlin, dont la liste est absolument fantaisiste. Il donne aussi comme avoyer en 1293, Otto de Hossesten, ce qui est tout à fait inexact. Voir à ce sujet: *RDF* I, 147. Sa source, en ce qui concerne Nicolas d'Englisberg, paraît être un ancien catalogue de l'abbaye d'Hauterive (XVII<sup>me</sup> ou XVIII<sup>me</sup> s.) sans valeur historique.

référence et je n'ai jamais rencontré ce Nicolas d'Englisberg, avec le titre d'avoyer.

*Novembre 1293-17 mai 1295 :*

*CONRAD D'AVENCHES.*

C'est au mois de novembre 1293<sup>1</sup> que Conrad d'Avenches est cité, pour la première fois, comme avoyer, et il figure encore, avec ce titre, dans des documents de janvier 1293 (94)<sup>2</sup>, mai 1294<sup>3</sup> et 17 mai 1295<sup>4</sup> et il est possible qu'il ait encore occupé ce poste plus longtemps, car le nom de son successeur n'est donné, avec certitude, que le 30 janvier 1296 (97).

*30 janvier 1296 (97)- 1<sup>er</sup> août 1298 :*

*ULRICH DE MAGGENBERG.*

Ulrich de Maggenberg devint une cinquième fois avoyer de Fribourg et on le trouve cité, comme tel, dans une charte du 30 janvier 1296 (97)<sup>5</sup>, ainsi que le 6 septembre 1297<sup>6</sup>, le 28 mai 1298<sup>7</sup> et le 1<sup>er</sup> août 1298<sup>8</sup>.

*18 avril 1299-1<sup>er</sup> juillet 1299 :*

*ULRICH DE FENDRINGEN<sup>9</sup>.*

Ce personnage, qu'on rencontre pour la première fois dans un acte du 16 mars 1269 (70)<sup>10</sup> et qui est cité comme

<sup>1</sup> *Maigrauge* tiroir IX N° 3.

<sup>2</sup> *RDF* I, 147.

<sup>3</sup> *Anciennes terres* N° 4; *DIESBACH*, 157; *Hôpital* N° 723.

<sup>4</sup> *Fontes* III, 614 et *DIESBACH*, 158 et 159.

<sup>5</sup> *Hôpital* II, N° 362. Il n'est pas dit avoyer en avril 1296 (*Maigrauge* tiroir IX N° 4) et 23 juin 1293 (*Hôpital* II N° 4).

<sup>6</sup> *SEITZ FGBL* XVIII, 13 N° 32.

<sup>7</sup> *Hôpital* II N° 707. Mercredi après Pentecôte.

<sup>8</sup> *Inv. Munat* f° 61 v° et *GREMAUD Hôpital* I, 35.

<sup>9</sup> Ou Venringen. Localité du canton de Fribourg, district de la Singine, commune de Bœsingen.

<sup>10</sup> *GUMY* N° 585.

châtelain de Laupen, le 7 janvier 1275 (76)<sup>1</sup>, est mentionné comme un fidèle d'Albert de Habsbourg, roi des Romains, dans une charte du 24 octobre 1298<sup>2</sup> où il n'est pas titré d'avoyer de Fribourg. On ne le trouve en cette qualité que dans des documents du 18 avril 1299<sup>3</sup> et du 1<sup>er</sup> juillet 1299<sup>4</sup>. Il est cependant possible qu'il ait occupé ce poste plus longtemps, car on ne connaît le nom de son successeur que par un acte du 2 décembre 1301. On sait qu'il vivait encore au mois de novembre 1312<sup>5</sup>.

#### XIV<sup>e</sup> siècle.

Les indications que nous avons à cette époque, présentent encore bien des lacunes. On trouve tout d'abord:

*2 décembre 1301 :*

**CONRAD D'AVENCHES.**

Ce personnage, déjà avoyer à la fin du siècle précédent, n'est cité, comme avoyer, que dans ce document du 2 décembre 1301<sup>6</sup> et nous ne savons, ni depuis quand il exerçait cette charge, ni jusqu'à quand il l'occupa. Tout ce qu'on peut dire est qu'il vivait encore en 1308<sup>7</sup>.

*14 avril 1303 et 9 août 1307 :*

**GUILLAUME D'ENGLISBERG.**

Là encore, on ne peut dire depuis quand Guillaume d'Englisberg était avoyer. Le document du 14 avril 1303<sup>8</sup>

<sup>1</sup> *Fontes* III, 161.

<sup>2</sup> *Fontes* III, 722 et DIESBACH, 164.

<sup>3</sup> *Aff. de la Ville* B N° 1.

<sup>4</sup> *Hôpital* I N° 2.

<sup>5</sup> *Fontes* IV, 532.

<sup>6</sup> *RDF* II, 4.

<sup>7</sup> *Hôpital* II N° 757.

<sup>8</sup> *RDF* II, 22; DIESBACH *ASHF* X, 168.

est le premier dans lequel il figure et nous ne savons pas pendant combien de temps il occupa cette fonction. On le retrouve bien comme avoyer, dans un acte du 9 août 1307<sup>1</sup>, mais il n'est pas du tout certain qu'il ait été avoyer sans interruption: le fait qu'il paraît dans des actes du 31 octobre 1305<sup>2</sup> et de mars 1306 (07)<sup>3</sup>, sans la qualification d'avoyer n'est évidemment pas décisif, mais le fait qu'il est cité comme avoyer de Grassbourg dans une charte du 19 mai 1306<sup>4</sup>, tendrait à faire croire qu'il n'était plus alors à la tête du gouvernement de Fribourg, à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme, ce qui ne paraît pas probable.

On ne peut pas dire non plus, jusqu'à quel date ce personnage resta en charge car, si un document du 1<sup>er</sup> février 1307 (08)<sup>5</sup> le cite sans lui donner le titre d'avoyer, cela ne prouve pas qu'il ne l'était plus, à ce moment.

*Juillet 1310-1<sup>er</sup> février 1314(15) :*

*JACQUES RICH ou DIVES.*

Ce personnage paraît pour la première fois, comme avoyer dans un document de juillet 1310<sup>6</sup> et figure dans un assez grand nombre de chartes jusqu'en avril 1312<sup>7</sup>. Bien qu'il ne soit pas cité dans le cours de l'année 1313, on peut cependant admettre qu'il continua à occuper sa charge, car on le retrouve encore dans des actes de janvier

<sup>1</sup> *Aff. de la Ville* B N° 4.

<sup>2</sup> *Fontes* IV, 220.

<sup>3</sup> *Commanderie* N° 40; *Fontes* IV, 289.

<sup>4</sup> *Fontes* IV, 257.

<sup>5</sup> *Anciennes terres* N° 5.

<sup>6</sup> *Collège Varia* N° 5.

<sup>7</sup> 26 juillet 1310: *RDF* II, 39 et *Fontes* IV, 425. — Août 1310: *Maignauge* tiroir XIX N° 5. — Mars 1311: *Hôpital* I N° 735. — 15 mars 1311: *RDF* II, 54 et *Fontes* IV, 459. — Avril 1312: *Haute-rive* tiroir II N° 3 et *GUMY* N° 977. Un acte daté « die lunae feria secunda post dominica qua cantatur oculi 1311 » nous révèle que son lieutenant était alors Jean de Grenilles (de Greneles) (*Hautcrêt* N° 10).

1314 (15)<sup>1</sup> et du 1<sup>er</sup> février 1314 (15)<sup>2</sup>, mais il est impossible de dire si, et pendant combien de temps il resta encore en fonction, car le fait qu'il n'est pas dit avoyer le 23 juillet 1315<sup>3</sup> n'est pas suffisant pour affirmer qu'il ne l'était plus; la circonstance qu'il est alors cité après Guillaume d'Englisberg porte cependant à le croire.

*Juin 1319-septembre 1323 :*

*JEAN I DE MAGGENBERG.*

Ce Jean de Maggenberg<sup>4</sup>, fils de l'avoyer Ulrich, que nous avons rencontré à la fin du siècle précédent, figure, pour la première fois, comme avoyer, dans un document de juin 1319<sup>5</sup> et on peut dire qu'il occupa cette charge jusqu'en septembre 1323<sup>6</sup>, dernière date à laquelle on le trouve en cette qualité, car on le rencontre au cours de chacune des années de cette période<sup>7</sup>, sauf en 1320, qui ne nous livre aucun acte portant son nom. Il y a par contre une lacune entre septembre 1323 et le 17 janvier 1326<sup>8</sup>, date à laquelle il est de nouveau cité comme avoyer: je suis porté à croire qu'il occupa cette charge sans interruption jusqu'à ce moment, sans cependant pouvoir l'affirmer.

*Août 1327 :*

*JACQUES RICH ou DIVES.*

Jacques Rich était, pour la seconde fois, avoyer en

<sup>1</sup> *Maigrauge* tiroir XIX N° 6.

<sup>2</sup> *Anciennes terres* N° 8.

<sup>3</sup> *RDF* II, 59.

<sup>4</sup> *BUCHI FGBL* XV, 99 et suiv. l'appelle Jean I.

<sup>5</sup> *RDF* II, 71; *Fontes* V, 123; *GUMY* N° 1028.

<sup>6</sup> *Hôpital* I N° 109.

<sup>7</sup> 30 juillet 1321: *Fontes* V, 241. — 3 octobre 1322: *Fontes* V, 299.

<sup>8</sup> *Fontes* V, 489.

août 1327<sup>1</sup>, mais il n'est pas possible de dire depuis quand il occupait ce poste, ni jusqu'à quel moment il le conserva. Il y a, en effet, une nouvelle lacune jusqu'en septembre 1333.

Si l'on en croyait Hisely<sup>2</sup>, Jacques Rich n'aurait plus été en fonction le 3 avril 1331 et la charge d'avoyer de Fribourg aurait alors été exercée par le Comte Pierre III de Gruyère. Assez surprenante, en raison du fait que le comte de Gruyère semble être resté neutre dans la guerre de Gümmenen, qui mit aux prises Berne et Fribourg, l'affirmation de l'historien de la Gruyère n'est basée que sur une incompréhension de texte. La convention du 3 avril 1331 entre le comte Eberhard de Kibourg et le comte Rodolphe de Neuchâtel<sup>3</sup>, citant les arbitres choisis par les parties mentionne « dominum Petrum, comitem Gruerie, advocatum Friburgi, Nicholaum de Sillierro, Cononem de Duens, Rodolphum de Wippens et Perrodum de Chenens, burgenses de Friburgo », ce que Hisely a traduit par « *le seigneur Pierre, comle de Gruyère, avoyer de Fribourg, etc...* » En vérité, la traduction aurait dû être « *le seigneur Pierre, comle de Gruyère, l'avoyer de Fribourg, etc...* » c'est-à-dire comporter deux personnes, là où Hisely n'en a voulu voir qu'une seule. La preuve en est donnée par la suite du document qui dit, quelques lignes plus loin « predictorum, comitis Gruerie et Friburgensium », montrant ainsi que les arbitres étaient, d'une part le comte de Gruyère et, d'autre part les Fribourgeois, avec l'avoyer à leur tête, discrimination qui ne s'expliquerait pas si le comte Pierre de Gruyère avait réellement été avoyer de Fribourg.

*Septembre 1333-27 novembre 1338 :*

*JEAN I DE MAGGENBERG.*

Avoyer pour la deuxième fois, Jean de Maggenberg

<sup>1</sup> *Hôpital* II N° 24.

<sup>2</sup> HISELY *MDR* X, 191 à 193.

<sup>3</sup> *Fontes* V, 790.

paraît comme tel, dans un acte du mois de septembre 1333<sup>1</sup> et figure également dans des documents du 30 septembre 1335<sup>2</sup>, du 17 octobre 1335<sup>3</sup>, de décembre 1336<sup>4</sup>, du 10 février 1338<sup>5</sup> du 19 juin 1338<sup>6</sup>, du 7 septembre 1338<sup>7</sup> et des 26 et 27 novembre 1338<sup>8</sup>. Si je m'arrête à cette dernière date, c'est qu'il n'y a plus ensuite de chartes originales faisant mention de Jean de Maggenberg, comme avoyer, mais on sait cependant, par les chroniques<sup>9</sup>, qu'il occupait encore cette charge lors de la bataille de Laupen (21 juin 1339), dans laquelle il trouva la mort.

*1<sup>er</sup> mars 1340 ou 1341 :*

*JACQUES DE DUENS.*

Ce personnage ne paraît que dans cet unique document du 1<sup>er</sup> mars 1340<sup>10</sup> et ne semble avoir occupé la charge d'avoyer que peu de temps.

*2 mars 1341-5 décembre 1341 :*

*JACQUES RICH ou DIVES.*

Jacques Rich occupe pour la troisième fois le poste d'avoyer de Fribourg et est cité comme tel dans des actes

<sup>1</sup> *Fontes* VI, 71 et 2 octobre 1333; *Fontes* VI, 73.

<sup>2</sup> *Fontes* VI, 216.

<sup>3</sup> *Fontes* VI, 218.

<sup>4</sup> *Traités et contrats* N° 361.

<sup>5</sup> *Fontes* VI, 386 et 387.

<sup>6</sup> *MDR* XXII, 124 N° 92.

<sup>7</sup> *Aff de la Ville* A N° 19 et *BUCHI FGBl* XV, 129.

<sup>8</sup> *Fontes* VI, 449, 450 et 451.

<sup>9</sup> *BUCHI FGBl* XV, 104 note 2.

<sup>10</sup> *RDF* III, 39. Cet acte, daté « die jovis post festum beati Petri in cathedra anno Domini MCCC quadragesimo a nativitate Christi sumpto », ce qui donne le 1<sup>er</sup> mars, a été cité dans *RDF* III, 39 comme étant du 1<sup>er</sup> mars 1340. MAX DE DIESBACH (*ASHF* X, 229) et M. le chanoine WAEBER (*AF* 1923, 153 note 1) veulent rec-

du 2 mars 1341 <sup>1</sup>, du 6 juin 1341 <sup>2</sup> et du 5 décembre 1341 <sup>3</sup>, mais on ne sait pas jusqu'à quand il conserva cette fonction, car il y a de nouveau une lacune dans les documents.

6 décembre 1343-août 1350 :

*JEAN II DE MAGGENBERG* <sup>4</sup>.

Fils de l'avoyer Jean I de Maggenberg, mort à Laupen, Jean II de Maggenberg figure, pour la première fois, comme avoyer, dans un acte du 6 décembre 1343 <sup>5</sup>, puis dans des chartes des 13 mars 1343 (44) <sup>6</sup> et 19 mars 1343 (44) <sup>7</sup>, 26 janvier 1345 <sup>8</sup>, 11 août 1345 <sup>9</sup>, 26 août 1346 <sup>10</sup>, 2 janvier 1347 <sup>11</sup>, 20 septembre 1348 <sup>12</sup> et d'août 1350 <sup>13</sup>.

Il faut préciser cette date et la donner comme se rapportant au 1<sup>er</sup> mars 1341, qui est en effet un jeudi. On peut se demander alors s'il est justifiée que Max de Diesbach, d'accord avec les *Fontes* VI, 569 conserve la date du 2 mars 1341 (et non 1342) pour l'acte publié dans *RDF* III, 48 daté « secunda die mensis marcii intrantis anno Domini a nativitate Christi sumpto MCCC quadragesimo primo ». On doit remarquer que le document du 1<sup>er</sup> mars 1341 mentionne alors, comme avoyer, Jacques de Duens, alors que le document auquel on conserve la date du 2 mars 1341 cite comme avoyer Jacques Rich. On reconnaîtra qu'il paraît curieux — si l'on veut donner au premier document la date du 1<sup>er</sup> mars 1341 — que l'avoyer soit Jacques de Duens le 1<sup>er</sup> mars 1341 et Jacques Rich le 2 mars 1341.

<sup>1</sup> *RDF* III, 48 et *Fontes* VI, 569. Cet acte paraît devoir être daté du 2 mars 1342.

<sup>2</sup> *RDF* III, 50 et *Fontes* VI, 593.

<sup>3</sup> *Maigrage* tiroir XXIV N° 1.

<sup>4</sup> Voir: BUCHI *FGBL* XV, 109 et suiv., où il est appelé Jean II.

<sup>5</sup> *RDF* III, 84.

<sup>6</sup> *RDF* III, 78 et *Fontes* VII, 15.

<sup>7</sup> *RDF* III, 87.

<sup>8</sup> *Fontes* VII, 80 et 81.

<sup>9</sup> *Fontes* VII, 119.

<sup>10</sup> *Fontes* VII, 205.

<sup>11</sup> *Fontes* VII, 229.

<sup>12</sup> *Hôpital* I N° 448.

<sup>13</sup> *RDF* III, 104, où il est fait mention de la femme de l'avoyer



Il n'est pas possible de dire jusqu'à quel moment il occupa cette charge, car le nom de son successeur ne figure que dans un document du 5 juillet 1353.

*5 juillet 1353-14 juillet 1363 :*

*GUILLAUME VELGA, l'Ancien.*

Il n'est pas possible de déterminer à quel moment Guillaume Velga l'Ancien devint avoyer et tout ce que l'on peut dire est qu'il occupait déjà cette charge le 5 juillet 1353<sup>1</sup>. Il est cité comme tel au cours de chacune des années suivantes, sans interruption, jusqu'en juillet 1359<sup>2</sup>, puis de nouveau le 14 juillet 1363<sup>3</sup> et, bien qu'on n'ait pas d'acte le signalant en 1360, 1361 et 1362, je pense qu'il faut cependant admettre qu'il resta avoyer pendant cette période.

*14 décembre 1363-7 mars 1369 (70) :*

*JEAN VELGA.*

Ce personnage, frère du précédent, est cité comme avoyer, pour la première fois le 14 décembre 1363<sup>4</sup> et il figure ensuite, constamment, dans les documents jusqu'au 7 février 1367<sup>5</sup>. Il est probable qu'il occupa cette charge plus

de Fribourg. A comparer avec G. CASTELLA *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 85.

<sup>1</sup> *Fontes VIII*, 12.

<sup>2</sup> 30 mai 1354: *Fontes VIII*, 48. — 26 septembre 1355: *Fontes VIII*, 104. — 21 janvier 1356: *Fontes VIII*, 113. — 10 mars 1356: *Fontes VIII*, 120. — 30 avril 1356: *Reg. Lombardorum*, f° 23. — 8 février 1357: *Fontes VIII*, 180. — 3 mars 1357: *Fontes VIII*, 185. — 21 mars 1357: *Fontes VIII*, 190. — 18 avril 1357: *Fontes VIII*, 195. — 20 avril 1358: *Fontes VIII*, 251. — 5 août 1358: *Reg. Lombardorum*, f° 105 v°. — 15 mars 1359: GUMY N° 1441. — Juillet 1359: *Hôpital Fonds pies* N° 288.

<sup>3</sup> *Fontes VIII*, 507.

<sup>4</sup> *Fontes VIII*, 531.

<sup>5</sup> 31 décembre 1363: *RDF III*, 165 et 167. — 16 mai 1364:

longtemps, car on le trouve encore cité avec le titre d'avoyer le 7 mars 1369 (70)<sup>1</sup> et le fait qu'il n'est pas cité comme avoyer, dans des actes du 3 mars 1369 (70)<sup>2</sup> et du 20 juin 1370<sup>3</sup>, ne prouve pas qu'il n'était plus en fonction.

*16 mars 1373-3 juillet 1373 :*

*JEAN DE VUIPPENS Sgr de MAGGENBERG*<sup>4</sup>.

Jean de Vuippens, Sgr de Maggenberg, apparaît pour la première fois, comme avoyer dans un document du 16 mars 1372 (73)<sup>5</sup> et est encore cité comme tel, dans des actes du 28 mars 1373<sup>6</sup> et du 3 juillet 1373<sup>7</sup>, mais on ne retrouve plus son nom après cette date et celui de son successeur ne figure que dans un document de 1378.

*24 février 1377 (78)-31 mai 1379 :*

*GUILLAUME VELGA, l'Ancien.*

Avoyer pour la seconde fois, Guillaume Velga l'Ancien est cité, pour la première fois dans une charte du 24 février 1377 (78)<sup>8</sup> et on le rencontre encore le 6 juillet 1378<sup>9</sup>, en février 1378 (79)<sup>10</sup> et le 31 mai 1379<sup>11</sup> et il est probable qu'il cessa ses fonctions à la St-Jean 1379.

*Fontes VIII, 569. — 25 mars 1365: RDF IV, 16. — 22 juin 1365: GLB pap. f° 115. — 19 octobre 1365: RDF IV, 18. — 18 octobre 1366: 1<sup>o</sup> Coll. lois. f° 8. — 28 janvier 1367: Fontes IX, 4 et 5. — 30 janvier 1367: Fontes IX, 5 et 7. — 7 février 1366 (67): RDF IV, 33.*

<sup>1</sup> SEITZ *FGBL XVIII*, 26.

<sup>2</sup> SEITZ *FGBL XVIII*, 26.

<sup>3</sup> SEITZ *FGBL XVIII*, 27.

<sup>4</sup> Voir à son sujet: BUCHI *FGBL XV*, 113.

<sup>5</sup> *Reg. not. Nonans* f° 27 v°.

<sup>6</sup> *Reg. not. Nonans* f° 29.

<sup>7</sup> *1<sup>o</sup> Coll. lois* f° 19 N° 68.

<sup>8</sup> *RDF IV*, 116 et *Fontes IX*, 594.

<sup>9</sup> *Aff. ne la Ville A* N° 80.

<sup>10</sup> *Aff. de la Ville A* N° 85.

<sup>11</sup> *GLB pap.* f° 141 v°. — Les *Fontes IX*, 611 N° 1253 analysent

*Septembre 1379-27 janvier 1382 (83) :*

*JEAN DE VUIPPENS, Sgr de Maggenberg.*

Avoyer pour la seconde fois, Jean de Vuippens paraît avoir été nommé à la St-Jean 1379, puisqu'il figure déjà dans un document de septembre 1379<sup>1</sup>. On le rencontre encore dans un certain nombre d'actes, dont le dernier est du 27 janvier 1382 (83)<sup>2</sup>, mais il n'est pas possible de dire jusqu'à quand il occupa ce poste et le fait qu'il n'est pas qualifié avoyer, dans un document du 13 février 1381 (82)<sup>3</sup> ne prouve pas qu'il ne l'était pas alors.

*30 avril 1385-11 avril 1387 :*

*JACQUES RICH ou DIVES.*

On ne sait pas quand Jacques Rich fut nommé à la charge d'avoyer, dans laquelle on le trouve pour la première fois le 30 avril 1385<sup>4</sup> et il est également cité comme

un document auquel est attribué la date du 1<sup>er</sup> juillet 1378 et dans lequel c'est Jean de Vuippens, qui est cité comme avoyer. Ce document est cité comme tiré « aus einem alten Dokumentenurbar in Freiburg ; Reg. in dem hist. geneal. Auszügen von N.F. v. Müllinen XIII, 137 ». Le fait que Guillaume Velga paraît encore comme avoyer les 6 juillet 1378 et 31 mai 1379, dans des documents originaux me force à conclure que la date du document analysé dans les *Fontes IX*, 611 est inexactement rapportée.

<sup>1</sup> 1<sup>o</sup> *Cpte* f<sup>o</sup> 187.

<sup>2</sup> 11 octobre 1379: *GLB* pap. f<sup>o</sup> 134 v<sup>o</sup> où Guillaume de Treyvaux est cité comme remplaçant (Statthalter) de l'avoyer Jean de Vuippens; les Extraits de documents, rédigés par l'archiviste Daguet et déposés aux Archives de l'Etat de Fribourg, donnent erronément à cet acte la date du 11 octobre 1370 (DAGUET V, 475 v<sup>o</sup>). 15 octobre 1379: 1<sup>o</sup> *Coll. lois* f<sup>os</sup> 247 v<sup>o</sup> et 248. — 25 octobre 1379: *RDF* IV, 143. — 1380: 1<sup>o</sup> *Cpte*, cité par DAGUET VI, 568 v<sup>o</sup>. — 27 janvier 1382 (83): *Anciennes terres* N<sup>o</sup> 18.

<sup>3</sup> *Traités et contrats* N<sup>o</sup> 357.

<sup>4</sup> *Traités et contrats* N<sup>o</sup> 328.

occupant cette fonction le 20 février 1385 (86)<sup>1</sup> et le 11 avril 1387<sup>2</sup> mais il semble que c'est à la St-Jean 1387 qu'un successeur lui fut donné, car il est appelé ancien avoyer le 19 août 1387.

*19 août 1387-24 avril 1392 :*

*JEAN DE VUIPPENS.*

Vraisemblablement nommé, pour la troisième fois, avoyer à la St-Jean 1387, Jean de Vuippens est cité comme tel le 19 août 1387<sup>3</sup> et il semble avoir exercé cette charge jusqu'à la St-Jean 1392, car il est encore avoyer le 24 avril 1392<sup>4</sup>, mais ne l'est plus le 17 août 1392.

*17 août 1392-10 octobre 1395 :*

*PETERMANN VELGA.*

Bourgmaître jusqu'à la St-Jean 1392, Petermann Velga, fils de l'avoyer Jean Velga, paraît avoir été nommé avoyer à cette date. On le rencontre, pour la première fois,

<sup>1</sup> *I<sup>o</sup> Cpte*, p. 3 tête bèche.

<sup>2</sup> *Aff. de la Ville* A N<sup>o</sup> 99 et *RDF* V, 19. « Donnerstag in der Osterwochen 1387. » J'ai admis qu'il s'agissait du jeudi après Pâques. S'il s'agissait du jeudi avant Pâques, l'acte serait du 4 avril 1387.

<sup>3</sup> *Aff. de la Ville* A N<sup>o</sup> 105.

<sup>4</sup> 14 février 1389 (90) : *I<sup>o</sup> Cpte* f<sup>o</sup> 8 tête bèche. — 10 avril 1390 : *Augustins* X N<sup>o</sup> 1. — 13 juin 1390 : *Hôpital* Fonds pies N<sup>o</sup> 306. — 19 décembre 1390 : *Reg. not.* N<sup>o</sup> 9 f<sup>o</sup> 105 v<sup>o</sup>. — 9 novembre 1391 : *I<sup>o</sup> Cpte*, tête bèche. — 13 novembre 1391 : *I<sup>o</sup> Coll. lois* f<sup>o</sup> 26 N<sup>o</sup> 96. — 24 avril 1392 : *Reg. not* N<sup>o</sup> 9 f<sup>o</sup> 185 v<sup>o</sup>. — Il n'est pas dit avoyer dans un acte du 20 juin 1390 (*Maigrange* tiroir XXXII N<sup>o</sup> 4), ce qui montre bien que la qualification n'était pas toujours donnée, bien que la fonction fut exercée.

comme tel, dans un acte du 17 août 1392<sup>1</sup> et il exerçait encore cette fonction le 10 octobre 1395<sup>2</sup>. Le fait qu'il est remplacé le 5 octobre 1396, par Guillaume de Duens, autorise à admettre qu'il était resté en fonction jusqu'à la St-Jean 1396.

5 octobre 1396-2 octobre 1397 :

GUILLAUME DE DUENS.

Ce personnage paraît avoir été nommé avoyer à la St-Jean 1396, puisqu'on le trouve déjà comme tel le 5 octobre 1396<sup>3</sup>, et avoir exercé cette charge jusqu'à la St-Jean 1398, puisqu'on le rencontre encore comme avoyer le 2 octobre 1397<sup>4</sup>, mais qu'il a un successeur le 8 juillet 1398.

8 juillet 1398-St-Jean 1403 :

HENSLI DE DUENS.

Hensli de Duens paraît avoir été nommé avoyer à la St-Jean 1398. On le rencontre pour la première fois, comme tel, dans un acte du 8 juillet 1398<sup>5</sup> et il exerça

<sup>1</sup> *Reg. not.* N° 9 f° 208. — Il est encore dit Bourgmaitre le 20 juin 1392 (*1° Cpte* f° 85 v°).

<sup>2</sup> 28 novembre 1392: *1° Cpte*, tête bêche. — 13 décembre 1393: *Idem.* — 6 octobre 1394: *Reg. not.* N° 11 f° 69. — 15 décembre 1394: *1° Cpte*, tête bêche. — 26 février 1394 (95): *Reg. not.* N° 11 f° 98 v°. — 14 juillet 1395: *1° Coll. lois* f° 30 v° N° 117. — 20 septembre 1395: *Reg. not.* N° 11 f° 140. — 6 octobre 1395: *1° Cpte*, tête bêche. — 10 octobre 1395: *Reg. not.* N° 11 f° 142 v°.

<sup>3</sup> *1° Cpte*, tête bêche.

<sup>4</sup> *1° Cpte*, tête bêche.

<sup>5</sup> *Reg. not.* N° 12 f° 200.

cette charge jusqu'à la St-Jean 1403<sup>1</sup>, date à laquelle il fut remplacé par Jaquet Lombard<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> 11 septembre 1398: 1<sup>o</sup> *Cpte*, tête bèche. — 8 mars 1398 (99): *Reg. not.* N<sup>o</sup> 15 f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>. — 19 juillet 1399: *Reg. not.* N<sup>o</sup> 15 f<sup>o</sup> 47 v<sup>o</sup>. — 1399: *Aff. ecclésiastiques* N<sup>o</sup> 391. — 4 septembre 1399: 1<sup>o</sup> *Cpte*, tête bèche, où l'on trouvera encore son nom comme avoyer les 17 août 1400, 30 août 1401, 23 août 1402. — Voir aussi: PIERRE DE ZURICH *Catalogue des avoyers... de Fribourg, au XV<sup>me</sup> siècle*, AF 1918.

<sup>2</sup> 21 août 1403: 1<sup>o</sup> *Cpte*, tête bèche. — Voir aussi: PIERRE DE ZURICH *Op. cit.*